



Bonjour à tous,

Comme nous vous le disions précédemment, l'obtention des autorisations nécessaires pour maintenir la Course, dans ce contexte exceptionnel lié au COVID19, est inévitablement passée par un reformatage de l'événement, mais aussi par un certain nombre de dispositions prises dans le but de respecter les mesures sanitaires préconisées.

Nous vous rappelons que, conformément aux avenants de l'Avis de Course :

« Pour les bateaux courant en équipages, le nombre d'équipiers devra être adapté au minimum nécessaire pour la conduite du bateau en mode « Course », dans la limite du nombre de personnes autorisées pour le type de bateau considéré, ce nombre relevant de la seule décision et de la seule responsabilité du skipper.

Le skipper est également seul responsable du respect des règles sanitaires (COVID 19) et décharge l'autorité organisatrice (AO) de toute responsabilité en cas de contamination au sein de l'équipage, le questionnaire d'autoévaluation sanitaire de la FFVOILE est fourni en annexe de cet avenant afin de vous aider à évaluer le risque ».

Mesures Sanitaires COVID

Pour la santé de tous et parce que nous continuons d'être exposés au virus, il est important de continuer à respecter scrupuleusement les mesures barrières et les mesures de distanciation physique (1 mètre), de porter le masque le plus possible, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.

Ci-joint « Questionnaire d'auto évaluation sanitaire » à utiliser par le skipper et son équipage avant de prendre le départ.

En cas de découverte d'un cas « suspect » de COVID pendant la course, vous devrez abandonner la course et contacter le CROSS (MRCC) afin de suivre leurs directives. Vous devrez également prévenir la Direction de Course (IC 16.6).

Les skippers doivent utiliser leur bon sens pour faire respecter au maximum les mesures barrières (pas d'équipiers serrés au rappel etc...) tout en préservant la bonne conduite du bateau en mode « course ».

Les images de la course seront diffusées sur les médias régionaux et nationaux et le « bon » comportement des acteurs de la voile de compétition doit être un bon exemple pour tous.

Ces mesures nécessaires sur l'eau le sont également à terre (pontons,...) et nous vous demandons de vous munir de masque et stylo lors de l'accès aux bâtiments utilisés par l'organisation.

Le Directeur de Course

Hervé GAUTIER

Le Président du Comité de Course

Jean-Gabriel LE CLÉAC'H

